



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Mairie de TERVILLE

Route de Verdun
B.P. 5 0 0 1 0
57181 Terville CEDEX

Tél. : 03.82.85.82.88
Fax : 03.82.34.22.21

www.terville.fr

ARRETÉ N°5357

Le Maire de la Ville de Terville,

VU le Code de la Construction et de l'habitation et notamment les articles L.111-8-3, R. 111-19-29 et R.123-46,

VU le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité,

VU l'arrêté préfectoral n° 2016/CAB/SIACED PC/n° 093 en date du 30 septembre 2016 modifiant l'arrêté n° 2015/CAB/SIRACEDPC/036 en date du 1^{er} juin 2015 relatif aux commissions communale pour la sécurité,

VU la demande d'autorisation d'aménager un établissement recevant du public portant le n° AT 057 666 19 E 0012 relative à l'aménagement intérieur d'un restaurant à l enseigne « ALL PIZZA & PASTA BUFFET » situé 7 Boucle du Ferronnier - 57180 TERVILLE,

VU l'avis de la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité de la Moselle, dans sa séance du 19 juillet 2019,

VU l'avis de la Sous-commission Départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public, dans sa séance du 8 août 2019,

VU l'avis favorable émis par la commission communale de sécurité lors de la visite avant ouverture effectuée le 3 octobre 2019.

ARRETE

Article 1 : Autorise l'ouverture au public du restaurant « ALL PIZZA & PASTA BUFFET », sis 7 Boucle du Ferronnier - 57180 Terville, à compter du 11 octobre 2019.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié à l'exploitant. Une ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Thionville.

Fait à Terville, le 10 octobre 2019

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué



Jean-Paul Boulay

Publié ou notifié le :